

SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 24 mai 2017

Membres en exercice : 34	Date de la convocation: 17/05/2017
Présents : 24	<i>L'an deux mille dix-sept et le vingt-quatre mai l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS</i>
Dont Présents non votants : 0	
Représentés : 1	Présents : Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Gérard BARO, Jean-Pierre BERRAUD, Roland BASCOUL, Bernard BOSCH, Francis BOUTES, Josian CABROL, Marie-Aline EDO, Norbert ETIENNE, Jean-Luc FALIP, Yves FRAISSE, Kléber MESQUIDA, Christophe MORGO, Martine OLMOS, Marie PASSIEUX, Jean-Christophe PETIT, Marie-Pierre PONS, Sylvie QUEROL, Yves ROBIN, Luc SALLES, Hedwige SOLA, Jérôme ROGER, Alain SICILIANO
Votants: 25	
Pour: 25	
Contre: 0	Représentés : Yvan CASSILI par Marie-Aline EDO
Abstentions: 0	Présents non votants :
	Excusés : Julie GARCIN-SAUDE, Vincent GAUDY, Martine GIL, Audrey IMBERT, Pierre POLARD, Catherine REBOUL, Bernard VIDAL, Philippe VIDAL
	Absents : Claudine BOUSQUET

Objet: Pôle de pleine nature "Montagnes du Caroux" : convention attributive d'une aide européenne FEDER et d'une aide FNADT

Dans le cadre de l'appel à projets FEDER «Pôles de pleine nature en Massif Central», le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été retenu pôle structuré le 22 novembre 2017.

La mise en œuvre de sa stratégie et de son plan d'actions passe par une animation continue du territoire, de ses acteurs et la mise en œuvre de partenariats avec les acteurs touristiques du territoire.

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles assure l'animation générale en mettant un agent à 60 % (ETP) sur cette action.

De plus, le Pays porte pour le compte des deux communautés de communes le projet de parcours permanent de trail.

Ces deux actions ont fait l'objet d'une demande de subvention auprès du GIP Massif central (FEDER et FNADT) et du Conseil départemental de l'Hérault.

Budget prévisionnel :	129 818 €
Plan de financement prévisionnel	
FEDER	51 927 €
FNADT	13 500 €
Conseil département de l'Hérault	18 000 €
Autofinancement	46 391 €

L'assemblée générale du Groupement d'intérêt public interrégional pour le développement du Massif central n° D17-04-01 en date du 24 avril 2017 a délibéré favorablement sur cette demande de subvention.

l'aide FEDER attribuée pour la réalisation de l'opération s'élève à 51 927 €, soit 40 % du coût total éligible de l'opération.

l'aide du FNADT s'élève à 13 500 €.

L'obtention de ce financement implique la signature d'une convention attributive d'aide européenne FEDER entre le Groupement d'Intérêt Public Massif central représenté par Carole DELGA, la Présidente et le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, bénéficiaire de l'aide FEDER, représenté(e) par Jean ARCAS, le Président du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles ainsi qu'une convention FNADT entre L'Etat représenté par

M. le Préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfet coordonnateur du Massif-Central et le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles, représenté par M. Jean ARCAS, son président.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de l'autoriser à signer les conventions et leurs annexes.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir en délibérer.

Oui l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical autorise le Président à signer les conventions et leurs annexes.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Cessenon-sur-Orb, le 24 mai 2017.

Le Président,
Jean ARCAS

